



Fiche terminologique n°20

TERME ÉTUDIÉ : **continuing education**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **lifelong education; lifelong learning; permanent education**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation postsecondaire : éducation permanente

DÉFINITION : "Any extension of opportunities for reading, study, and training to young persons and adults following their completion of or withdrawal from full-time school and college programs."

CONTEXTE : "The opportunity for continuing education is one of the new company perks and more businesses are footing the bill to ensure a better skilled workforce."

TERME ÉTUDIÉ : **éducation permanente**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **andragogie; culture populaire; éducation continue; éducation des adultes; éducation populaire; formation continue; formation permanente; promotion sociale**

DÉFINITION : «Projet d'éducation qui a pour objet d'assurer, à toutes les étapes de la vie, la formation et le développement de la personne, en lui permettant d'acquérir les connaissances, les habiletés ou les comportements et de développer l'ensemble des aptitudes intellectuelles, manuelles, etc., qui répondront à ses aspirations d'ordre éducatif, social et culturel.»

CONTEXTE :

« Pour que le Québec puisse relever les défis de la mondialisation et de l'économie du savoir, il importe que l'éducation permanente soit au cœur des préoccupations des Québécois et des Québécoises, qu'elle appartienne à leur mode de vie et qu'elle constitue pour tous une stratégie de développement tout au cours de la vie. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «andragogie» et le terme «éducation des adultes», qui sont limitatifs car ils ne s'appliquent qu'à une étape particulière de la vie. Il écarte les termes «éducation continue», «formation continue» et «formation permanente» qui s'emploient plutôt au sens de perfectionnement professionnel. Le terme «promotion sociale» porte à confusion puisqu'il relève plutôt du domaine de la sociologie et correspond à «affirmative action». Trop généraux, les termes «culture populaire» et «éducation populaire» désignent un mode d'enseignement dans lequel une personne ne possédant pas de formation pédagogique communique ses connaissances.

Le Réseau retient et recommande le terme «éducation permanente» qui correspond à la définition et qui est attesté par l'usage.

DATE DE RÉDACTION : janvier 1987